Deux heures obligatoires de cours de citoyenneté : la ministre refuse !

Peu d'enfants ont abandonné totalement la religion ou la morale

Sept élèves sur huit à l'école primaire et six sur sept dans le secondaire suivent un cours de religion ou de morale non confessionnelle. C'est dire si le cours d'EPC (philosophie et citoyenneté) se casse les dents sur ce bastion scolaire. Contrairement à certaines demandes, la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, n'entend pas l'imposer au détriment des cours de religion ou de morale.

Le cours de philo et de citoyenneté a obligatoirement remplacé une des deux heures hebdomadaires de religion ou de morale non confessionnelle dans les écoles de l'enseignement officiel. L'autre heure est laissée au choix des élèves (et de leurs parents) qui peuvent, s'ils le souhaitent, demander à suivre 2 heures d'EPC.

PLUS EN WALLONIE

En pourcentages de fréquentation, cela donne quoi ? Peu d'élèves ont laissé tomber totalement le cours de religion ou de morale. Pour le primaire, le pourcentage de dispenses (qui permet donc de suivre 2 heures d'EPC) est de 6,46 % en 2016, 10,26 % en 2017 et 12,20 % en 2018, selon les données que le ministre Schyns a présentées aux députés francophones. Quant aux différences régionales, le pourcentage de dispenses est de 12,4 % dans les écoles bruxelloises et de 11,38 % en Wallonie.

En ce qui concerne le secondaire, les dispenses sont de l'ordre de 13 % en 2017 et 14 % en 2018. « *Quant à la répartition régionale, elle est de 10 % de dispenses à Bruxelles contre 15 % en Wallonie* », explique la ministre cdH de l'Éducation qui relève encore que « *le pourcentage de choix de la morale non confessionnelle est deux fois plus important en Wallonie. Il passe aussi de 27 % en primaire à 42 % en secondaire. Par ailleurs, le pourcentage de choix de la dispense est un peu plus important en Wallonie. La variation entre les deux Régions quant au choix du cours de religion majoritaire, catholique et islamique, est importante en primaire et en secondaire.* »

> Le cours de religion ou de morale résiste : sept élèves sur huit à l'école primaire et six sur sept dans le secondaire en suivent encore une heure par semaine

Pour la ministre, cette situation « *s'explique par de multiples facteurs qui ne peuvent se ranger dans la catégorie des freins. Aucune étude sérieuse ne me permet d'expliquer les raisons de cette situation, ni de manière globale, ni en distinguant Région wallonne et Région bruxelloise. Il faut laisser le temps au temps et j'imagine que le souhait de demander la dispense pour avoir la deuxième heure d'EPC devrait s'accentuer, mais j'ignore évidemment dans quelle proportion* ».

2H OBLIGATOIRES ? NON !

Certains (comme la Fapeo, la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel) demandent de rendre obligatoires les 2 heures d'EPC. La ministre se gardera bien d'intervenir : « *Le groupe de travail sur la mise en œuvre du cours d'EPC prône l'évolution vers un cours de 2 périodes par semaine* (…) *Je ne souhaite remettre en cause ni la pertinence ou l'intérêt des référentiels de l'EPC, ni les ambitions des programmes, mais je ne peux m'inscrire dans une dynamique qui viserait à imposer la deuxième période dans le cadre législatif actuel. Nous irions à l'encontre du libre choix prévu par la Constitution* ». Voilà qui est clair !

DIDIER SWYSEN